

BEETUP 160 SC

Date de préparation 21-mars-2013

Date de révision 21-mars-2013

Numéro de révision 1

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ /
L'ENTREPRISE**

1.1 Identificateur de produit

Code du produit HBP04
Nom du produit BEETUP 160 SC
Substance pure/préparation Préparation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée herbicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur United Phosphorus Ltd
The Centre
Birchwood Park
Warrington
WA3 6YN
Cheshire, UK

Adresse e-mail info.uk@uniphos.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence **(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670**

Belgique Poison center (BE): +32 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole(s) Xi - Irritant
N - Dangereux pour l'environnement

R-code(s) Xi;R36, R43 - N;R51/53

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir article 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE



Symbole(s)
Xi - Irritant
N - Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque

R36 - Irritant pour les yeux

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Phrase(s) de sécurité

S 2 - Conserver hors de la portée des enfants

S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

S23 - Ne pas respirer les aérosols

S24/25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S37 - Porter des gants appropriés

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Nom Chimique	No.-EINECS.	No.-CAS	% en poids	Classification	EU - GHS Substance Classification	No REACH.
Phenmedipham	237-199-0	13684-63-4	10 - 20	N; R50/53	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	donnée non disponible
Alcohols, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylated	-	78330-21-9	1 - 5	Xn;R22 Xi;R41	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302)	donnée non disponible
Isopropylamine Alkyl Benzene Sulphonate	271-531-5	68584-24-7	5 - 10	Xn; R22 Xi; R38 Xi; R41	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302)	donnée non disponible

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir article 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures
Ingestion	Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise Ne PAS faire vomir.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée
Etouffer les flammes avec du sable, des poudres sèches, du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger particulier Pas d'information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs
Éviter le contact avec les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation :

Assurer une ventilation adéquate

Porter un équipement de protection individuel

Éviter le contact avec les yeux

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail

Mesures d'hygiène :

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Se laver les mains après manipulation

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé

Conserver hors de la portée des enfants

Protéger de la lumière

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle

Le niveau sans effet dérivé (DNEL) Pas d'information disponible

La concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues. (Tyvek).
Protection des mains gants de protection.
Protection respiratoire Protection respiratoire conforme à EN 143

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement Pas d'information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	blanc cassé	
État physique	liquide suspension concentrée	
Odeur	Hydrocarbures	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ Méthode</u>
pH	6.38	(25°C - 1% solution)
Point de fusion/point de congélation	Pas d'information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible	
Point d'éclair	< 85 °C	
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible	
Densité	1.0030 g/mL	20°C
Hydrosolubilité	Miscible dans l'eau	
Solubilité	Pas d'information disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas d'information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	> 400 °C	
Température de décomposition	Pas d'information disponible	
Viscosité	113 mPa.S (20°C) EEC A.3	
Propriétés comburantes	Non comburant	
Propriétés explosives	Du fait de la structure chimique du produit, une réaction explosive n'est pas envisageable.	

9.2 Autres informations

Teneur en COV Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas d'information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible.

10.4 Conditions à éviter

températures supérieures à 35 °C

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants puissants
Acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effets locaux

Inhalation

Pas d'information disponible.

Contact avec les yeux

Irrite modérément les yeux. (lapin).

Contact avec la peau

Irrite modérément la peau. (lapin).

Ingestion

Pas d'information disponible.

DL50 oral

> 2000 mg/kg (rat)

DL50 dermal

> 4000 mg/kg (rat)

Toxicité chronique

Corrosion/irritation cutanée

Pas d'information disponible.

Corrosivité

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité à dose répétée

Pas d'information disponible

effets cancérogènes

Pas d'information disponible

Effets mutagènes

Pas d'information disponible

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible

Toxicité spécifique pour certains
organes cibles (exposition unique)

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains
organes cibles (exposition répétée)

Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

CE50/72h/algues = 2 mg/L (Chlorella vulgaris)

EC50/48h/Daphnia = 14 mg/L

CL50/poisson/96 h = 4.4 mg/L (Rainbow trout)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible

Nom Chimique	log Pow
Phenmedipham	3.59

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.

No de déchet suivant le CED 020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR**

14.1. No ONU	UN3082
14.2. Nom d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a ((Phenmedipham))
14.3. Classe de danger	9
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Danger pour l'environnement	oui
14.6. Dispositions spéciales	274, 335, 601
Code de restriction en tunnels	(E)

IMDG/IMO

14.1. No ONU	UN3082
14.2. Nom d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s ((Phenmedipham))
14.3. Classe de danger	9
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6. Dispositions spéciales	274, 335

IATA/ICAO

14.1. No ONU	UN3082
14.2. Nom d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s ((Phenmedipham))
14.3. Classe de danger	9
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Danger pour l'environnement	oui
14.6. Dispositions spéciales	A97, A158

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Numéro d'agrération : 10008P/B

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
EINECS/ ELINCS	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
La Chine	-
AICS	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet des phrases R citées dans les sections 2 et 3**

R22 - Nocif en cas d'ingestion

R36 - Irritant pour les yeux

R38 - Irritant pour la peau

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Date de révision 21-mars-2013

Révision non applicable

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné.

Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit.

Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité